

Toutainville

Félicités



LE MOT DU MAIRE

Chères Toutainvillaises,
Chers Toutainvillais,

Le mandat que vous m'avez confié il y a de ça 6 ans, touche bientôt à sa fin.

Je vous remercie pour cette marque de sympathie et de confiance, à laquelle, je reste très sensible. Je voudrais dire ma gratitude à toutes celles et tous ceux qui, à mes côtés, ont partagé de lourdes responsabilités.

Malgré les difficultés économiques et sociales, qui ont pu jalonner notre mandat, l'équipe municipale et moi-même nous sommes efforcées à tenir nos objectifs conformément à nos engagements.

J'arrête là mes fonctions, avec le sentiment d'avoir rempli ma mission sans prétendre pour cela avoir tout réussi.

Il serait présomptueux de dire que beaucoup a été fait, je pense au contraire qu'il reste des choses à réaliser.

Nous avons le privilège de vivre dans une belle commune, au sein d'un magnifique territoire qu'il est important d'apprécier, mais aussi de protéger et de développer.

Je passe donc la main à une prochaine équipe qui, d'abord fera le point, puis vivra sa propre expérience comme nous l'avons vécue.

A cette nouvelle équipe, je souhaite bonne chance.

Chères Toutainvillaises, Chers Toutainvillais, je garderai en mémoire le lien partagé avec chacun d'entre vous, et c'est très sincèrement et très chaleureusement que je vous remercie encore de la confiance que vous avez su m'accorder.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année, qu'elle soit riche de joie et de gaieté.

Bien à vous.

Le Maire, DUNY Marie-France.



Le mot des Adjoints

LAMON Katia, BLAS Bruno,
BACHELEY Gilles et
BASTARD Monique



Inscription sur les listes électorales

Les élections approchent, pensez à vous inscrire sur les listes électorales **avant le 7 février 2020**, munis d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.



Il est **indispensable** d'être inscrit pour pouvoir voter

Dates des prochaines élections municipales :

1er tour : 15 mars 2020

2nd tour : 22 mars 2020



Aide à la licence sportive

Depuis avril 2019, la commune attribue une **aide à la licence sportive** aux **enfants de Toutainville**, scolarisés **de la maternelle jusqu'au CM2**, d'un montant de **30 €**.

Pour en bénéficier, rendez-vous en Mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité de l'enfant ou livret de famille,
- Justificatif de domicile du chef de famille ou du responsable légal,
- Facture acquittée du club,
- RIB.



TRAVAUX EN COURS

Rénovation de la Salle Polyvalente

Enfouissement des lignes
Route de Fortmerville

Nos manifestations

13 Octobre 2019



Les petits nouveaux de plus de 65 ans



Nos doyens

REPAS DES ANCIENS

Téléthon 2019



07 Décembre 2019



Vente de jacinthes par la Municipalité au profit du Téléthon.



11 Décembre 2019

GOÛTER DE NOËL

Organisé chaque année, ce goûter est toujours un moment convivial pour nos anciens de plus de 80 ans.



13 Décembre 2019

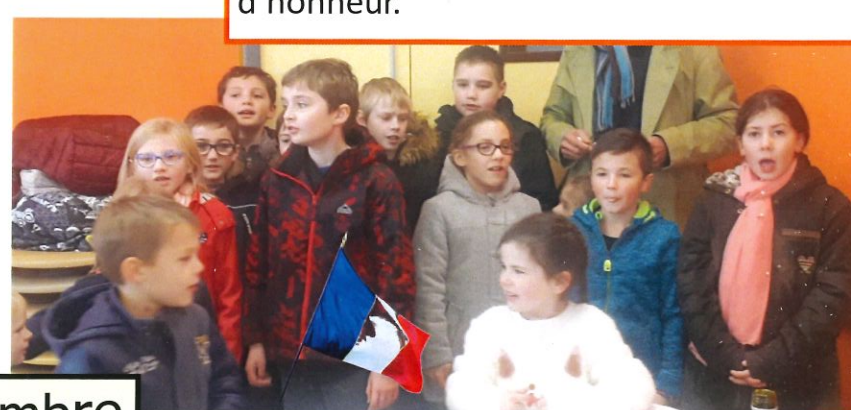
NOËL DE L'ECOLE



26 Octobre 2019

HALLOWEEN

En raison d'une météo catastrophique, les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise dans la cantine, lors du vin d'honneur.



Cérémonie du 11 Novembre





Le 11 Octobre dernier, Arnaud Quémard, Directeur général du groupe Sanef, et Hervé Morin, Président de la Région Normandie, en présence des élus des collectivités locales, ont inauguré le demi-diffuseur de Toutainville, sur l'autoroute A13.

Défense incendie

Courant **Juin 2019**, Monsieur le Préfet de l'Eure nous faisait rappel des règles strictes concernant la défense incendie, en imposant la règle des 200 mètres (habitation / borne incendie). De fait, les années précédentes, cette réglementation était plus souple pour les petites communes rurales, qui avaient l'autorisation d'étendre certaines bornes à 400 mètres des habitations.

Cette règle a été approuvée depuis le 1^{er} Mars 2017, par arrêté préfectoral, dans le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) du Département de l'Eure.

Avec cette obligation, les municipalités se voient contraintes de refuser des permis de construire.

Des études vont prochainement être entreprises pour permettre de trouver des solutions.

Où consulter le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie ?	Sur le site de la préfecture de l'Eure : http://www.eure.gouv.fr
	Sur le site du SDIS de l'Eure : http://www.sdis27.fr
Qui contacter pour plus d'information ?	Le SDIS de l'Eure par courriel : prevision@sdis27.fr



Nouveaux artisans à votre service

LOCHET Carole

Cuisine et livraison de repas à domicile
Produits frais et locaux
Fabrication maison

leure-ptitsplats@ozone.net
☎ : 06.38.18.72.80
Facebook : L'Eure p'tits plats

TERRY
CRÉATION
Neuf & Rénovation

- Placoplatre : Cloison, Isolation
- Pose de revêtement sol et mur : Parquet flottant, Carrelage, Faïence
- Petite maçonnerie : Sous-bassement cailloux, Entre colombage

Terry VERNON terryvernon27@yahoo.com
06 13 24 34 67 27500 TOUTAINVILLE
Sect:849 715 792 00016

ETAT-CIVIL



Naissances

VIEL Eva

27 Octobre 2019

LEGENDRE Ambre

13 Novembre 2019



DUTOIT Pascal et DESVAUX Séverine - 20 Avril 2019
LEVILLAIN Serge et GOPAL Marie - 12 Juillet 2019

Mariages



Décès



DELABARRE Yanis - 03 Janvier 2019

PETIT Jean-Marie - 04 Février 2019

TABURET Serge - 28 Mars 2019

ROSSI Daniel - 11 Avril 2019

TONGA née BARRIAULT Josette - 05 Mai 2019

LECONTE née DESCHAMPS Paulette - 31 Juillet 2019

LUST Daniel - 11 Septembre 2019

PERDRIX Didier - 26 Septembre 2019

LEGENDRE née BASTARD Claudine - 17 Octobre 2019



Recensement de la population

- Le recensement aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.
- Un courrier explicatif sera distribué dans vos boîtes aux lettres entre le **8 et le 10 janvier 2020**.
- Afin de faciliter votre recensement, vous pourrez vous rendre sur le site internet prévu à cet effet. Un agent recenseur vous fera parvenir vos codes et pourra vous aider à faire les démarches en ligne. Si vous n'avez pas accès à internet, un formulaire papier vous sera donné.

Vos agents recenseurs :



Mlle TANAY Mariane

M.AUTRIVE Pascal



✧ Réfection du lavoir ✧

- Novembre 2019 -



✧ Ravalement de la Mairie ✧

- Octobre 2019 -



Mairie de Toutainville

2, Rue Maurice Rabasse - 27500 TOUTAINVILLE

☎ : 02.32.41.13.05 - 📠 : 02.32.57.28.26 - ✉ : commune.toutainville@orange.fr

Nouveaux horaires d'ouverture : Les Lundis, Mercredis et Vendredis de 14 H 00 à 18 H 00

Ecole Gaston Boudet

Rue Maurice Rabasse - 27500 TOUTAINVILLE

☎ : 02.32.56.74.84 - ✉ : 0271156k@ac-rouen.fr

Réalisé par la Commission Informations Communales - Décembre 2019